



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 10 janvier 2019 à 16 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Aucune personne n'est présente.

2019-001 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2019-002 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2019-003 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Travaux publics

2019-004 Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet redressement (RIRL) 2018 - Rejet des soumissions

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 14 septembre 2018 et recommandation de la firme Les Services exp inc. datée du 17 septembre 2018.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, quatre soumissions ont été déposées;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham est toujours en attente d'une réponse à sa demande de subvention pour ce projet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham s'était engagée auprès des citoyens à ne pas faire les travaux sans l'obtention de cette subvention;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de rejeter l'ensemble des soumissions déposée dans le cadre des travaux prévus par le Programme de réhabilitation du réseau routier local - Volet redressement (RIRL) 2018.

QU'un nouvel appel d'offres soit lancé pour la réalisation de ces travaux advenant la confirmation de l'octroi de la subvention pour la réalisation de ceux-ci.



Seconde période de questions

Aucune personne n'est présente.

La séance est levée à 16 h 5.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire